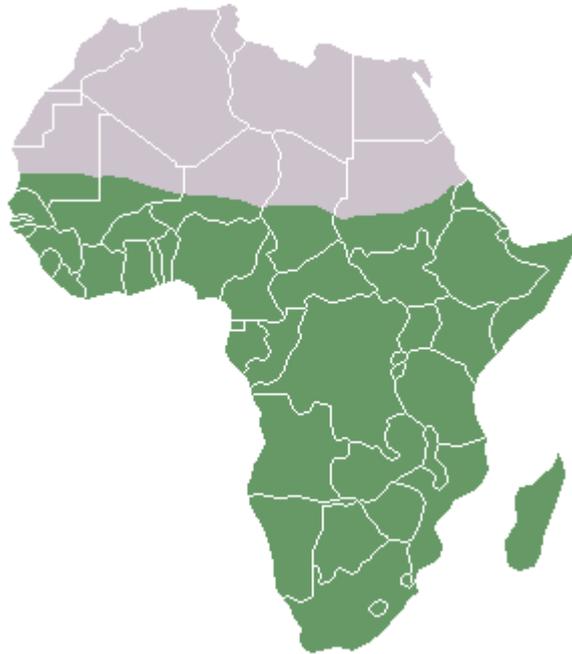


---

L'**aire culturelle africaine** couvre l'Afrique subsaharienne et englobe la majeure partie du continent africain. Presque entièrement située en zone intertropicale, cette aire est principalement constituée par le socle africain. Elle comprend des territoires différents et des sociétés caractérisées, par exemple, par des modes de vie variés, plusieurs langues et plusieurs religions.



Aire culturelle africaine (Afrique

subsaharienne). Source: [Wikipédia](#)

La partie nord de l'Afrique, c'est-à-dire la région s'étendant du Maroc jusqu'à l'Égypte, et qui comprend la région du désert du Sahara ne fait pas partie de l'aire culturelle africaine. Sa population s'identifie plutôt à l'[aire culturelle arabe](#).

## Caractéristiques sociales de l'aire culturelle africaine

### Culture

Caractéristiques culturelles	Importance des traditions; Multiplicité ethnique; Diversité de langue et de familles linguistiques; Diversité religieuse.
Valeurs partagées	Respect des ancêtres; Respect des traditions; Solidarité entre les membres d'une même communauté.

---

Rôle de la famille élargie	La famille élargie (parents, grands-parents, oncles et tantes) constitue la base de l'organisation sociale.
Multiplicité ethnique	Tension entre les membres d'ethnies différentes au sein d'un même pays; Difficulté de communication entre des membres d'une même ethnie situés de part et d'autre d'une même frontière politique.

## Langues

Le continent africain se distingue des autres par la présence de nombreuses langues indigènes. Les linguistes recensent environ 2 000 langues vivantes sur le continent africain (soit environ le tiers des langues du monde) regroupées en quatre grandes familles : les langues afro-asiatiques (arabe), les langues nilo-sahariennes, les langues nigéro-congolaises (swahili) et les langues khoisan.

Nakwamkia Maria,  
umejaa nema, Rabbi yu  
kwako; una baraka wewe  
kuliko wanawake na Yesu  
mzao wa tumbo lako ana  
baraka.

Maria mtakatifu, mama  
wa Mungu, utuombee sisi  
wakosefu, sasa na saa ya  
kufa kwetu.

Amina.

Je vous salue Marie, en swahili (Kenya et

Ouganda)

Dans la plupart des pays africains, on y parle également une langue indo-européenne (tel que le français, l'anglais, le portugais ou l'espagnol), conséquence directe de la colonisation.

Principales langues africaines	Swahili (Afrique de l'Est) ; Berbère (Afrique du Nord et de l'Ouest); Haoussa (Afrique de l'Ouest) .
--------------------------------	--

La place des langues indo-européennes	Dans la plupart des pays, la langue officielle est la langue importée de l'ancienne métropole : anglais, français et portugais; La langue officielle est utilisée par l'administration des pays et pour les relations extérieures; Elles sont principalement parlées par la population scolarisée et en milieu urbain; En milieu rural, on utilise des langues locales ou des dialectes.
---------------------------------------	---

Langues officielles	Les seuls pays ayant leur langue locale pour langue officielle sont le Lesotho, le Rwanda et le Burundi.
---------------------	--

Diversité linguistique	La grande diversité linguistique entraîne des difficultés de communications .
------------------------	---

Français, langue officielle	Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Comores, République du Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad et Togo.
-----------------------------	---

## Religions

La religion traditionnelle africaine « survit » partout en Afrique, surtout par des syncrétismes avec l'islam et le christianisme. En effet, si une grande partie des Africains sont aujourd'hui musulmans ou chrétiens, leurs islams ou leurs christianismes restent très influencés par la religion d'origine.

Religions en Afrique	Islam : Présent en Afrique du Nord et de l'Est depuis les invasions aux 7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> siècles. Représente aujourd'hui 40 % de la population. Christianisme : Arrive en Afrique lors de la colonisation européenne à partir du 15 <sup>e</sup> siècle. Représente aujourd'hui 45 % de la population.
----------------------	---

Religions  
traditionnelles  
africaines

Croyance en un Dieu unique : l'Être suprême créateur. Il est rarement sujet d'un culte.  
Religions animistes : croyance à l'âme, une force vitale, animant les êtres vivants, les objets, les éléments naturels, ainsi qu'en les génies protecteurs.  
Les liens entre les vivants et les morts sont très forts : il faut toujours respecter les morts et les honorer au moyen d'offrandes de diverses natures.

Rites religieux africains	les jeûnes; les pèlerinages; les offrandes et les sacrifices; les prières quotidiennes; les grandes cérémonies (Dieu, ancêtres et esprits); les cycles d'initiations.
------------------------------	--

Déclin des  
religions africaines

Comme ces religions ne sont pas codifiées, leur pratique n'est pas aussi encadrée et facile que l'islam et le christianisme.  
Les nouvelles Églises provoquent une remise en question des valeurs africaines.

---

## Historique

Le premier homme aurait marché en Afrique. À ce jour, les plus anciennes traces des origines de l'humanité ont été retrouvées sur ce continent.

### Période précoloniale

Les royaumes de la savane	Des empires ont bâti leur prospérité sur le commerce transsaharien.
Empire du Ghana	Le plus ancien est le Ghana (situé au Mali et en Mauritanie actuelle) au 4 <sup>e</sup> siècle. La ressource naturelle exploitée est l'or.
Empire Kanem- Bornou	Le Kanem apparaît au 6 <sup>e</sup> siècle (Tchad actuel). Sa richesse est fondée sur l'esclavage. Les esclaves sont vendus au monde arabe contre des chevaux.

Empire Songhaï

Par sa situation géographique, Tombouctou est le point de convergences des caravanes du commerce transsaharien.  
La ville devient un centre religieux et culturel grâce à l'arrivée des étrangers.

Royaume d'Axoum	En Éthiopie, le roi se convertit au christianisme en 330 et son royaume résiste à l'islam qui se développe dans les pays voisins. Le pays est dirigé jusqu'en 1975 par la même dynastie.
-----------------	--

Swahili

Le long de la côte de l'océan Indien, des ports prospères se sont développés.  
Les vents réguliers dans la région sont propices à la navigation : vers l'Inde au printemps, vers l'Afrique à l'automne.

Difacane (migration forcée)	La progression de l'Empire zoulou en Afrique du Sud va forcer de nombreuses tribus à se déplacer et à envahir leurs voisins.
-----------------------------	--

## Période coloniale

En 1905, le territoire africain est complètement approprié par les nations européennes, à l'exception du Libéria et de l'Abyssinie. La Grande-Bretagne et la France ont les plus grandes possessions, mais le Portugal, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et la Belgique sont également plus ou moins largement propriétaires de portions du territoire africain.

Aire culturelle africaine (Afrique subsaharienne). Source: Wikipédia

La partie nord de l'Afrique, c'est-à-dire la région s'étendant du Maroc jusqu'à l'Égypte, et qui comprend la région du désert du Sahara ne fait pas partie de l'aire culturelle africaine. Sa population s'identifie plutôt à l'aire culturelle arabe.

## Caractéristiques naturelles de l'aire culturelle africaine

D'une superficie de 30 415 873 km<sup>2</sup> en incluant les îles, l'Afrique est un continent couvrant 6 % de la surface terrestre et 20,3 % de la surface de la Terre émergée. Avec une population de plus de 1 milliard d'habitants depuis 2010, les Africains représentent 16,14 % de la population mondiale. Le continent est bordé par la mer Méditerranée au nord, le canal de Suez et la mer Rouge au nord-est, l'océan Indien au sud-est et l'océan Atlantique à l'ouest. L'Afrique comprend 49 pays en incluant Madagascar, et 54 en incluant tous les archipels.

## Climats

Le climat est irrégulier	En raison de l'absence de glaciers, de chaîne de montagnes et de précipitations régulières.
Tropical humide	Crée des conditions favorables à l'agriculture.
Tropical sec	Limite des activités agricoles.
Équatorial	Favorise la croissance de la forêt; Contribue au développement du réseau hydrographique.
Désertique	Contribue à l'étendue et à l'expansion des déserts.

## Reliefs

Bouclier	Le bouclier africain; Le relief du bouclier limite l'occupation du territoire; La formation géologique du bouclier (roche mère) favorise l'exploitation minière.
Grands bassins fluviaux	Principaux fleuves : Nil Blanc, Nil Bleu, Sénégal, Niger, Congo, Zambèze; Principaux lacs : Victoria, Tanganyika et Tchad ; Abondance d'eau douce; Importance de la forêt.
Plaines littorales	Principaux océans: atlantique et indien; Principaux golfes : de Guinée et d'Aden; Les plaines littorales sont étroites; il y a une concentration de la population dans les plaines; Les activités industrielles sont principalement situées dans les plaines.
Hauts plateaux	Massif éthiopien, plateau de Bihé et massif somali; Ils favorisent l'agriculture.
Déserts	Principaux déserts : Sahara, Namib, Kalahari; Le développement des infrastructures de transport est parfois complexe en raison des ergs. (bancs de sable créés par le vent);

L'aridité des sols et les conditions climatiques limitent les activités agricoles.

## Principales ressources naturelles

Afrique de l'Ouest

pétrole

Afrique du Sud-Est

cuivre

Afrique centrale

forêts

Afrique australe

diamants

## Caractéristiques sociales de l'aire culturelle africaine

### Culture

Caractéristiques culturelles

Importance des traditions;  
Multiplicité ethnique;  
Diversité de langue et de familles linguistiques;  
Diversité religieuse.

Valeurs partagées

Respect des ancêtres;  
Respect des traditions;  
Solidarité entre les membres d'une même communauté.

Rôle de la famille élargie

La famille élargie (parents, grands-parents, oncles et tantes) constitue la base de l'organisation sociale.

Multiplicité ethnique

Tension entre les membres d'ethnies différentes au sein d'un même pays;  
Difficulté de communication entre des membres d'une même ethnie situés de part et d'autre d'une même frontière politique.

### Langues

Le continent africain se distingue des autres par la présence de nombreuses langues indigènes. Les linguistes recensent environ 2 000 langues vivantes sur le continent africain (soit environ le tiers des langues du monde) regroupées en quatre grandes

familles : les langues afro-asiatiques (arabe), les langues nilo-sahariennes, les langues nigéro-congolaises (swahili) et les langues khoisan.

Nakwamkia Maria,  
umejaa nema, Rabbi yu  
kwako; una baraka wewe  
kuliko wanawake na Yesu  
mzao wa tumbo lako ana  
baraka.

Maria mtakatifu, mama  
wa Mungu, utuombee sisi  
wakosefu, sasa na saa ya  
kufa kwetu.

Amina.

Je vous salue Marie, en swahili (Kenya et

Ouganda)

Dans la plupart des pays africains, on y parle également une langue indo-européenne (tel que le français, l'anglais, le portugais ou l'espagnol), conséquence directe de la colonisation.

Principales langues africaines	Swahili (Afrique de l'Est) ; Berbère (Afrique du Nord et de l'Ouest); Haoussa (Afrique de l'Ouest) .
La place des langues indo-européennes	Dans la plupart des pays, la langue officielle est la langue importée de l'ancienne métropole : anglais, français et portugais; La langue officielle est utilisée par l'administration des pays et pour les relations extérieures; Elles sont principalement parlées par la population scolarisée et en milieu urbain; En milieu rural, on utilise des langues locales ou des dialectes.
Langues officielles	Les seuls pays ayant leur langue locale pour langue officielle sont le Lesotho, le Rwanda et le Burundi.

Diversité linguistique

La grande diversité linguistique entraîne des difficultés de communications .

Français, langue officielle	Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Comores, République du Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad et Togo.
-----------------------------	---

## Religions

La religion traditionnelle africaine « survit » partout en Afrique, surtout par des syncrétismes avec l'islam et le christianisme. En effet, si une grande partie des Africains sont aujourd'hui musulmans ou chrétiens, leurs islams ou leurs christianismes restent très influencés par la religion d'origine.

Religions en Afrique	Islam : Présent en Afrique du Nord et de l'Est depuis les invasions aux 7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> siècles. Représente aujourd'hui 40 % de la population. Christianisme : Arrive en Afrique lors de la colonisation européenne à partir du 15 <sup>e</sup> siècle. Représente aujourd'hui 45 % de la population.
----------------------	---

Religions traditionnelles africaines	Croyance en un Dieu unique : l'Être suprême créateur. Il est rarement sujet d'un culte. Religions animistes : croyance à l'âme, une force vitale, animant les êtres vivants, les objets, les éléments naturels, ainsi qu'en les génies protecteurs. Les liens entre les vivants et les morts sont très forts : il faut toujours respecter les morts et les honorer au moyen d'offrandes de diverses natures.
--------------------------------------	--

Rites religieux africains	les jeûnes; les pèlerinages; les offrandes et les sacrifices; les prières quotidiennes; les grandes cérémonies (Dieu, ancêtres et esprits); les cycles d'initiations.
---------------------------	--

Déclin des religions africaines	Comme ces religions ne sont pas codifiées, leur pratique n'est pas aussi encadrée et facile que l'islam et le christianisme.
---------------------------------	--

Les nouvelles Églises provoquent une remise en question des valeurs africaines.

## Population de l'aire culturelle africaine

La démographie de l'Afrique constitue l'un des éléments majeurs de son développement.

L'Afrique, un continent qui comptait 230 millions d'habitants en 1950 et qui a dépassé le cap du milliard d'habitants en 2010, pourrait atteindre 2 milliards en 2050 et 4 milliards en 2100.

### Caractéristiques démographiques

Population	Environ 80 % de la population africaine vit en Afrique subsaharienne.
Taux de fécondité	Le nombre de naissances par emme est très élevé. En 2012, les Africaines ont en moyenne 4,7 enfants au cours de leur vie. Au Niger, les femmes ont en moyenne 7,1 enfants. La population du pays doublera d'ici 21 ans.
Taux de mortalité	Le taux de mortalité en Afrique est en baisse grâce à l'amélioration des conditions sanitaires, grâce à l'éducation et grâce aux nouveaux médicaments. L'espérance de vie demeure inférieure à celle des autres régions de la planète (57 ans par rapport à la moyenne mondiale de 68 ans) C'est au Tchad que l'espérance de vie à la naissance est la plus courte sur la planète (49 ans en 2013)
Jeunesse de la population	41 % des Africains ont moins de 15 ans (2009) L'âge médian en Afrique est de 17 ans (2009) L'Ouganda et le Niger sont les pays les plus jeunes du monde : la moitié des habitants ont moins de 15 ans
Immigration	L'Afrique du Sud et la Namibie ont des soldes migratoires positifs : il y a plus d'immigrants que d'émigrants. Les immigrants sont attirés par l'emploi dans le secteur primaire

Émigration Le Ghana et le Zimbabwe ont des soldes migratoires négatifs : il y a plus d'émigrants que d'immigrants. Les citoyens quittent en raison des tensions et conflits politiques et de la faiblesse du développement économique (emplois)

## Répartition de la population

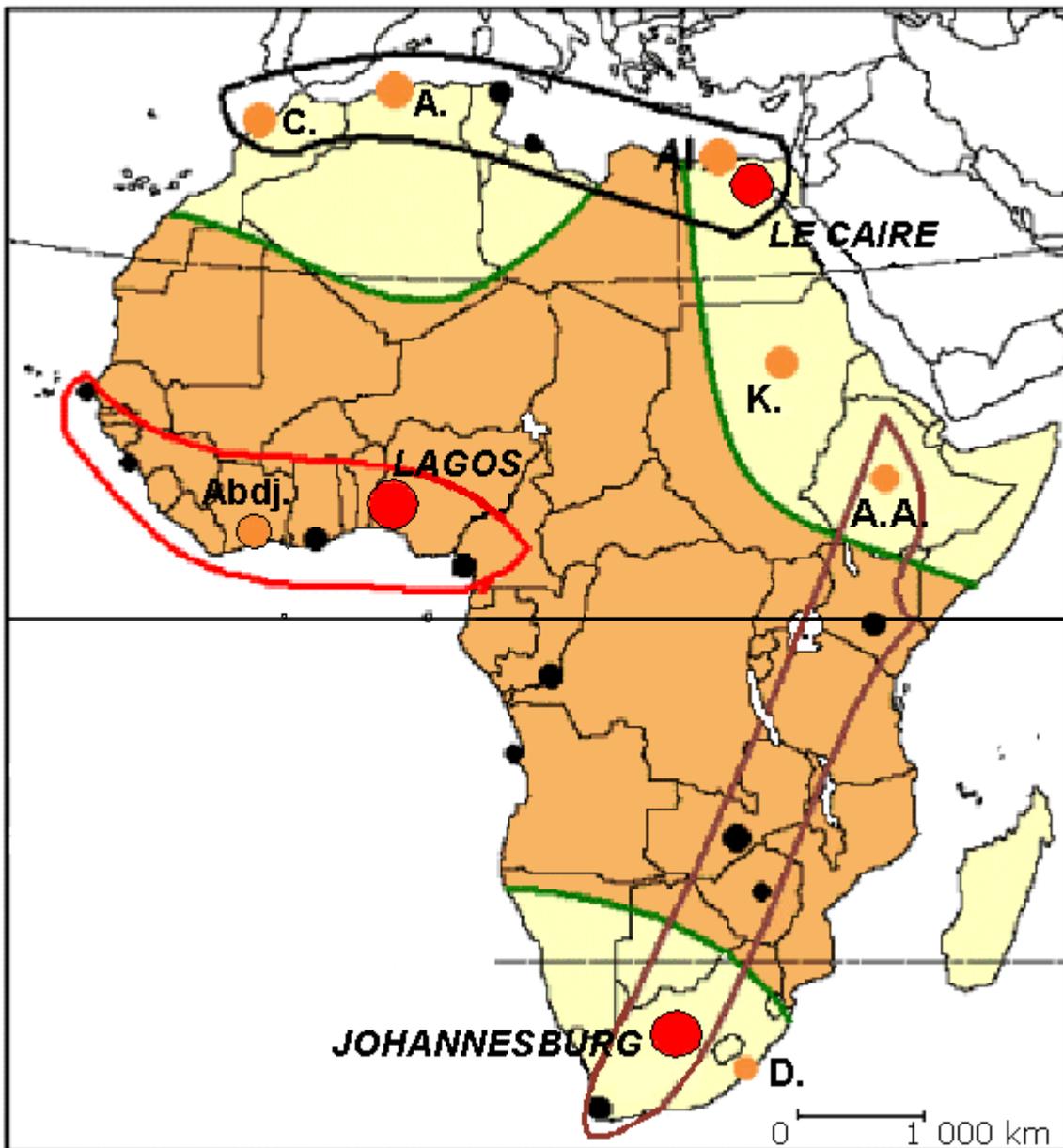
Zone de forte densité	Le long du littoral du golfe de Guinée; La région des Grands Lacs africains; Sud-Est du continent africain.
Facteurs explicatifs (zones densément peuplées)	Proximité des océans et des zones portuaires; Conditions climatiques favorables; Héritage colonial; Présence de richesses naturelles, donc d'emploi.
Facteurs explicatifs (zones faiblement peuplées)	Conditions climatiques des milieux aride et semi-aride; Présence de la forêt tropicale; Infrastructure des transports peu développés en dehors des agglomérations.

## Poids des villes

S'il est vrai que l'existence de villes est un phénomène très ancien en Afrique, c'est néanmoins la colonisation qui lui a imprimé le caractère qu'elle connaît encore de nos jours.

Les grandes villes actuelles ont été fondées dans des sites choisis en fonction de considérations liées aux besoins de la colonisation.

Dès cette époque, les investissements ont été concentrés dans des capitales où résidait l'essentiel des cadres dirigeants de l'Administration coloniale. Cependant, ces villes coloniales étaient essentiellement peuplées d'Africains.



« Villes

et urbanisation en Afrique » dans *Académie de Besançon*. Site consulté le 11 novembre 2011. Adresse URL : [http://artic.ac-besancon.fr/histoire\\_geographie/Cartographie/c-afurb.htm](http://artic.ac-besancon.fr/histoire_geographie/Cartographie/c-afurb.htm)

<p>Caractéristiques</p>	<p>Rapidité de la croissance urbaine          Développement urbain peu planifié          Taux d'urbanisation le moins élevé au monde</p>
<p>Principales agglomérations d'Afrique</p>	<p>Dakar, Lagos, Addis-Abeba, Nairobi, Kinshasa, Johannesburg</p>
<p>Facteurs qui expliquent l'attrait des villes</p>	<p>La ville représente l'espérance d'une vie meilleure .          Opportunités économiques dans les villes : emplois plus rémunérateurs et surplus de main-d'œuvre en</p>

	<p>milieu rural. Possibilités de poursuivre les études : Écoles secondaires, écoles supérieures et universités. Conditions de vie globalement plus favorables en ville : accès à l'eau, électricité, service de santé, etc. Lieu de diffusion de valeurs non traditionnelles Innovations commerciales et industrielles</p>
--	--

Conséquences sur l'organisation du territoire	<p>Accessibilité réduite au logement Apparition de bidonvilles n'ayant pas accès aux services publics (aqueduc, égout, vidange) Congestion des voies de circulation Pollution de l'air et de l'eau</p>
---	--

Conséquences sociales	<p>Augmentation du taux d'alphabétisation Diminution du nombre d'enfants par femme Développement d'une économie parallèle</p>
-----------------------	---

Macrocéphalie	<p>La concentration de la population urbaine dans les villes les plus importantes est une caractéristique fréquente de l'urbanisation en Afrique subsaharienne. Elle se traduit souvent par le poids exorbitant d'une seule ville, généralement la capitale du pays, au détriment des autres centres urbains. Parmi les pays les plus urbanisés, le Sénégal et la Côte d'Ivoire sont fortement macrocéphales. Dans certains pays, il existe deux grandes villes, souvent un pôle économique majeur et la capitale politique.</p>
---------------	--

## Historique

Le premier homme aurait marché en Afrique. À ce jour, les plus anciennes traces des origines de l'humanité ont été retrouvées sur ce continent.

### Période précoloniale

Les royaumes de la savane	Des empires ont bâti leur prospérité sur le commerce transsaharien.
---------------------------	---

Empire du Ghana	Le plus ancien est le Ghana (situé au Mali et en Mauritanie actuelle) au 4 <sup>e</sup> siècle. La ressource naturelle exploitée est l'or.
-----------------	--

Empire Kanem-Bornou	Le Kanem apparait au 6 <sup>e</sup> siècle (Tchad actuel). Sa richesse est fondée sur l'esclavage. Les esclaves sont vendus au monde arabe contre des chevaux.
Empire Songhaï	Par sa situation géographique, Tombouctou est le point de convergences des caravanes du commerce transsaharien. La ville devient un centre religieux et culturel grâce à l'arrivée des étrangers.
Royaume d'Axoum	En Éthiopie, le roi se convertit au christianisme en 330 et son royaume résiste à l'islam qui se développe dans les pays voisins. Le pays est dirigé jusqu'en 1975 par la même dynastie.
Swahili	Le long de la côte de l'océan Indien, des ports prospères se sont développés. Les vents réguliers dans la région sont propices à la navigation : vers l'Inde au printemps, vers l'Afrique à l'automne.
Difacane (migration forcée)	La progression de l'Empire zoulou en Afrique du Sud va forcer de nombreuses tribus à se déplacer et à envahir leurs voisins.

## Période coloniale

En 1905, le territoire africain est complètement approprié par les nations européennes, à l'exception du Libéria et de l'Abyssinie. La Grande-Bretagne et la France ont les plus grandes possessions, mais le Portugal, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et la Belgique sont également plus ou moins largement propriétaires de portions du territoire africain.



La Conférence de

Berlin. *Gartenlaube* 1884.

Conférence de Berlin (1885)	<p>Les pays européens fixent les règles de la colonisation en Afrique.</p> <p>Les États déjà présents sur le littoral peuvent annexer l'arrière-pays.</p> <p>Les fleuves restent navigables et internationaux.</p> <p>Interdiction de l'esclavage.</p> <p>Pour en savoir plus: <a href="http://go.mailhot.ca/54">http://go.mailhot.ca/54</a></p>
-----------------------------	--

Colonisation pacifique	<p>Les rois locaux ou des chefs de tribus signent des traités de protectorat.</p> <p>Le pays colonisateur contrôle le nouvel État, mais celui-ci demeure maître de sa politique intérieure.</p>
------------------------	---

Colonisation militaire	Des expéditions conquièrent par la force des armes les territoires.
------------------------	---

### Les impacts positifs de la colonisation

Une mission civilisatrice	<p>Évangéliser, développer et aider.</p> <p>Construction d'écoles par les missionnaires chrétiens</p> <p>Fin des guerres entre les peuples voisins.</p> <p>Construction d'infrastructures routières et ferroviaires</p> <p>Création de villes portuaires</p>
---------------------------	--

Assistance médicale	<p>Mise sur place d'un système de santé avec la construction d'hôpitaux et de dispensaires.</p> <p>Début des traitements contre : la peste, la fièvre jaune, la</p>
---------------------	---

variole, le paludisme, la maladie du sommeil, la tuberculose et la lèpre.

Mise en valeur agricole	Introduction de nouvelles cultures originaire d'Amérique : manioc, maïs, piment, patate douce, cacao.
Transfert de la civilisation européenne	Transfert d'éléments de la civilisation européenne : système bancaire, amélioration des conditions sanitaires, développement des infrastructures, etc.

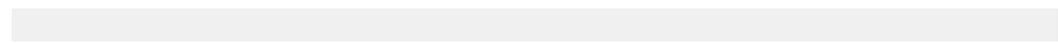
## Les empires coloniaux

Colonisation belge	Léopold II, avec l'aide de l'explorateur Stanley, a réussi à s'approprier un empire commercial personnel sur la rive gauche du Congo. À sa mort, il lègue le pays à la Belgique (le Congo belge). La colonie s'agrandira avec le Rwanda et le Burundi voisins pris à l'Allemagne lors du Traité de Versailles.
Colonisation française	La colonisation démarre en Afrique du Nord en 1830. Leur objectif : une colonie qui traverse l'Afrique de l'Ouest vers l'Est. La conférence de Berlin limite leurs ambitions (l'Est est donné au Royaume-Uni). Afrique occidentale française : Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Dahomey (Bénin), Soudan français (Mali), Haute-Volta (Burkina Faso), Mauritanie, Niger Afrique Équatoriale française : Gabon, Moyen-Congo, l'Oubangui-Chari (R. centrafricaine), le Tchad Le Togo et le Cameroun deviennent français après le traité de Versailles.
Colonisation britannique	Les Britanniques commencent la colonisation en chassant les Boers (colons hollandais) de la région du Cap (Afrique du Sud). Leurs objectifs : une colonie qui traverse l'Afrique du Cap au Cap. Sous l'impulsion de Cecil Rhodes (Diamants De Beers) : Afrique du Sud, Zambie, Rhodésie, Botswana, Malawi. À l'ouest : Sierra Leone, Nigeria, Côte-de-l'Or (Ghana), Gambie.

	Au nord-est : Égypte, Soudan, Somalie, Buganda (Ouganda) et le Kenya
Colonisation allemande	L'Allemagne s'implante au Cameroun, au Togo et en Afrique orientale allemande (Tanzanie, Rwanda et Burundi). Lors du Traité de Versailles qui met fin à la Grande Guerre, l'Allemagne perd toutes ses colonies en Afrique
Colonisation italienne	L'empire est formé de l'Érythrée et de la Somalie. Ils tentèrent de prendre possession de l'Éthiopie à plusieurs reprises : échec en 1896, réussite en 1936.
Colonisation portugaise	Ils ont été les premiers à approcher les côtes africaines. L'empire se limitera à l'Angola, au Mozambique et à certaines îles de l'océan Indien.
Colonisation espagnole	Dès 1479, l'Espagne prend possession des îles Canaries, puis de la Guinée équatoriale et du Sahara espagnol.

### Traite des esclaves

L'Esclavage a marqué le continent africain au fer rouge. Les Africains ont été victimes des trois traites de l'histoire de l'humanité.



## La littérature subsaharienne

---

### Périodes et auteurs

---

« La naissance d'une littérature africaine au sens « classique » du terme est généralement datée de l'entre-deux-guerres<sup>11</sup> ». Avant cela, l'Afrique est d'abord sujet de récits de voyage et d'exploration au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>, puis du roman colonial<sup>13</sup> lequel connaîtra son apogée entre les années 1920 et 1940<sup>14</sup>, ce qui se superpose donc, en terme temporel, avec les débuts de la littérature écrite par les Africains.

Cette littérature est souvent découpée entre une période « coloniale » et une période « post-indépendance » car nombre des ouvrages sont inspirés par les réalités de l'époque, produisant d'abord des ouvrages critiques du colonialisme puis des œuvres dénonçant les régimes africains autoritaires<sup>15</sup>. Ces tendances ne sont évidemment pas totalement homogènes. Ainsi, à la période « coloniale », en 1920, *Quelques renseignements sur la coutume locale chez les Doualas* du Camerounais [Isaac Moumé Etia](#) est une première sur le continent. *L'Enfant noir*, du Guinéen [Camara Laye](#), paru en 1953, et devenu un classique de la littérature africaine, fait l'objet de vives critiques, notamment de la part de [Mongo Beti](#), précisément parce qu'il ne dénonce pas suffisamment le fait colonial. Pour la période « post-indépendance », *Le Devoir de violence*, du malien [Yambo Ouologuem](#), paru en 1968 et qui reçoit le [prix Renaudot](#), une première pour un Africain, est lui aussi critiqué pour avoir mis en scène la collaboration africaine au colonialisme<sup>20</sup> ; l'auteur est aussi accusé de plagiat.

Quant aux auteurs, « les critiques classent aujourd'hui les écrivains négro-africains en quatre générations : les pionniers, essentiellement des poètes ([Aimé Césaire](#), [Léopold Sédar Senghor](#), [Léon Damas](#)), les écrivains des environs des indépendances africaines ([C. Laye](#), [Mongo Beti](#), [F. Oyono](#), [Cheikh Hamidou Kane](#)...), la génération de 1967 à 1980 ([Ahmadou Kourouma](#), [Yambo Ouologuem](#), [Sembène Ousmane](#), [Sony Labou Tansi](#), [Henri Lopes](#), [Williams Sassine](#), [Alioum Fantouré](#), [V. Mudimbe](#), [Tierno Monémbo](#), etc.) et la génération d'après 1980, dans laquelle figurent plusieurs femmes ([Ken Bugul](#), [Calixthe Beyala](#), [Véronique Tadjo](#), [Aminata Sow Fall](#), etc.) ». [Amadou Hampâté Bâ](#) et [Fatou Diome](#) sont aussi cités parmi les auteurs d'importance.

### Évolution de la littérature au cours du XX<sup>e</sup> siècle

---

En 1921, [René Maran](#) reçoit le [prix Goncourt](#) pour son roman [Batouala](#). Bien qu'il ne soit pas africain puisqu'il est né Guyanais et élevé en métropole, il a écrit son roman alors qu'il est fonctionnaire colonial en [Afrique-Équatoriale française](#). Il y décrit la vie quotidienne en Centrafrique, à l'époque l'[Oubangui-Chari](#) ; le roman est un « sévère réquisitoire » contre les abus de la colonisation<sup>27</sup> mais aussi une peinture des « vices » africains. Son écriture comporte de nombreuses innovations et originalités<sup>30</sup>. Il est considéré comme précurseur de la négritude, quoiqu'à titre personnel, il émettait des réserves quant à ce mouvement.

## **L'après-guerre, le courant de la négritude**

---

l'émergence de la littérature négro-africaine écrite, durant les premières décennies de ce siècle, avait pour objet la prise de parole en réponse à un discours occidental, notamment

[l]'idéologie colonialiste qui s'appuyait sur le courant d'idées qui de Hume à Hegel niait l'Histoire du Nègre, la niait précisément parce que celui-ci n'écrivait pas. L'écriture s'imposait [donc] à l'Africain avec le prestige du vainqueur. Elle apparaissait comme l'aspect magique de la supériorité du colonisateur sur le colonisé.<sup>162</sup>

Cette période correspond à l'émergence de la génération de la Négritude avec les pères concepteurs Aimé Césaire et Léon Gontran Damas pour la partie antillaise, et Léopold Sédar Senghor pour la partie africaine, suivie par la cohorte des épigones, dont le genre dominant est la poésie. Au préalable, la publication du roman *Batouala*<sup>163</sup> de René Maran et surtout l'attribution du prix Goncourt à celui-ci ont ouvert la voie à une prise de conscience littéraire de la part des hommes de couleur. Bien que René Maran soit Français d'origine guyanaise, la critique a tendance à ranger son œuvre dans la littérature africaine, compte tenu de ses prises de position anti-colonialistes<sup>164</sup> et du contexte de référence de son roman dont l'action se déroule en

---

<sup>162</sup> Koné (Amadou), « J'écris donc je suis : Perspectives sur la problématique de l'écriture chez les Africains », *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles*, op. cit., pp. 69-76 ; p. 70.

<sup>163</sup> Maran (René), *Batouala, véritable roman nègre*, Paris : Albin Michel, 1921, 189 p. Ce roman raconte les tribulations d'un chef de tribu, le Mokoundji Batouala ; il remet en cause le bien-fondé de la colonisation, notamment la présence française en Oubangui. A sa

publication, ce roman fit un scandale, à cause de la fonction de son auteur. En effet, René Maran, fonctionnaire dans l'administration coloniale française, s'insurge contre les abus de l'administration en Afrique coloniale française et les méfaits de l'impérialisme. L'attribution du prix Goncourt à cette œuvre en 1921 alimente davantage les controverses ; qualifié de

« mauvais Français », il sera obligé de démissionner de son poste. Parmi ses détracteurs, on note l'ouvrage de René Trautmann, *Autour de Batouala. Noirs et Blancs en Afrique*, Préface de Pierre Mille, Paris : Payot, 1922, 254 p.

<sup>164</sup> Dans la préface de *Batouala* essentiellement. La suite de l'œuvre de René Maran, moins souvent évoquée, montre des positions différentes

l'Afrique équatoriale française. C'est d'ailleurs pour cette raison que Senghor verra en lui le précurseur du mouvement de la Négritude. A partir de la publication du texte de René Maran, naissent des œuvres romanesques (notamment *Force Bonté*<sup>165</sup> de Bakary Diallo, *La Violation d'un pays*<sup>166</sup> de Lamine Senghor, *Karim*<sup>167</sup> d'Ousmane Socé Diop). Les revues l'*Étudiant noir* (fondée en 1931) et *Présence africaine* (fondée en 1947), entre autres, sont les lieux d'expression qui font entendre la voix révoltée des intellectuels africains. Cette prise de conscience s'étalera jusqu'en 1960, année pivot des indépendances de la plupart des pays d'Afrique. A partir de cette date,

les écrivains cherchent leur voie entre l'enthousiasme militant et la prudence qu'imposent leurs nouveaux gouvernements. Ils se penchent sur la difficulté de concilier la tradition et le progrès [...] et de gérer la nouvelle liberté des pays africains. [...] Ils font le procès de cette nouvelle Afrique en mal de cohérence et d'organisation [...].<sup>168</sup>

Après la Seconde Guerre mondiale, apparaît le mouvement de la négritude, un courant littéraire et politique, rassemblant des écrivains noirs francophones, dont Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor, Léon-Gontran Damas, Guy Tirolien, Tchicaya U Tam'si et Léopold Congo-Mbamba<sup>32</sup>. Il trouve ses prémices chez Leo Frobenius, ethnologue allemand, qui publie en 1903 un ouvrage, *Histoire de la civilisation africaine*<sup>notes 1</sup>, décrivant l'Afrique comme un continent hautement civilisé<sup>notes 2</sup>, à l'inverse de l'idéologie coloniale qui considérait apporter la « civilisation » à un monde « sauvage ». Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor s'y référaient explicitement<sup>34</sup>. Lié à l'anticolonialisme, le mouvement influence par la suite nombre de personnes proches du Black nationalism, s'étendant bien au-delà de l'espace francophone. Le terme est forgé en 1935 par Aimé Césaire dans le numéro 3 de la revue des étudiants martiniquais L'Étudiant noir. Le concept est repris par Léopold Sédar Senghor dans ses *Chants d'ombre* (1948) ; il l'approfondit, opposant « la raison hellène » à l'« émotion noire »<sup>35</sup>. D'après Senghor, la négritude est « l'ensemble des valeurs culturelles de l'Afrique noire » et « un fait, une culture. C'est l'ensemble des valeurs économiques, politiques, intellectuelles, morales, artistiques et sociales des peuples d'Afrique et des minorités noires d'Amérique, d'Asie et d'Océanie. » Le mouvement est porté par une revue, fondée en 1947, Présence africaine<sup>36</sup>.

La négritude est critiquée, parfois violemment, dès la génération d'écrivains africains suivante<sup>37</sup>, en particulier par les anglophones<sup>38</sup>, mais son influence se poursuit et reste forte, surtout chez les francophones<sup>39</sup>, au moins jusqu'aux années 1980<sup>40</sup>.

### **Au-delà de la négritude**

---

Les décennies 1950 et 1960 voient l'essor du roman africain d'expression française avec l'aide des maisons d'édition françaises<sup>41</sup>. C'est l'époque des indépendances politiques et aussi celle d'une nouvelle forme d'écriture. [Ahmadou Kourouma](#), avec [Les Soleils des indépendances](#) (1968), est représentatif du courant de la critique des régimes africains, mais il est aussi précurseur d'une écriture moins académique dans sa forme<sup>42,43</sup>, qui rompt avec la « littérature d'instituteurs »<sup>44</sup>.

Du côté de l'Afrique subsaharienne, le tournant des années 70 entraînera une rupture considérable avec deux auteurs à la plume provocatrice. En effet, la double apparition en 1968 de deux romans, *Le Devoir de violence* de Yambo Ouologuem et *Les Soleils des indépendances*<sup>178</sup> d'Ahmadou Kourouma, marque une rupture thématique et esthétique avec la littérature des prédécesseurs. Sur le plan thématique, les romanciers ne présentent plus l'Afrique dans une opposition à l'Occident avec toutes les conséquences de ce contraste ; c'est plutôt l'Afrique face à elle-même, avec ses vicissitudes. A ce niveau, la présence de l'Occident – si elle existe toujours apparaît en sourdine ; car l'oppression exercée par les nouveaux dirigeants africains sur leurs peuples dans un univers chaotique entraîne une violente révolte interne à travers des héros et personnages allégoriques. Pour ce qui est du cadre esthétique, ces nouveaux récits africains séduisent le lectorat par l'inventivité de leur langage, marqué par les mots et surtout l'imaginaire africains. La langue d'écriture est habitée par des apports linguistiques et stylistiques étrangers.

Dans les années 1970, les femmes font leur apparition en littérature. [Mariama Bâ](#), avec son roman *Une si longue lettre* (1979), est l'une des premières représentantes<sup>42</sup> ; elles ne quitteront plus la scène littéraire<sup>45</sup>.

Depuis les années 1980, la littérature africaine s'est fortement renouvelée et présente ce que les critiques nomment « nouvelles écritures ». En 1986, le critique Jean-Jacques Séwanou Dabla publiait un essai fort captivant au titre évocateur : *Nouvelles*

*écritures africaines, Romanciers de la nouvelle génération* <sup>179</sup>. Dans cet ouvrage, Jean-Jacques Séwanou Dabla dessinait les contours d'une nouvelle génération qui prend le relais des devanciers de la littérature négro-africaine tels que Léopold Sedar Senghor, Camara Laye, Cheikh Hamidou Kane, etc. L'une des caractéristiques importantes de cette nouvelle génération d'écrivains est, d'une part, d'accéder à une forme de liberté dans la création littéraire en abandonnant le carcan de la langue classique au profit d'une langue ouverte au tremblement et au vertige du multilinguisme, et d'autre part, de prendre des distances par rapport au pouvoir politique. Dans son essai, Séwanou Dabla annonçait, en guise de conclusion, qu'« il ya lieu de reconnaître au roman africain francophone un second souffle qui s'exprime par un foisonnement sans précédent et l'inauguration de voies nouvelles » <sup>180</sup>. Qu'en est-il aujourd'hui de ce souffle annoncé et des voies nouvelles dessinées de 1968 jusqu'à la fin des années 80, voire de nos jours ?

Les années 90 marquent un tournant décisif dans l'histoire littéraire africaine avec de jeunes écrivains dont la première spécificité est d'être nés, pour la plupart, après les indépendances, d'être d'origine africaine et de résider en France ou en Amérique du Nord. Les plus connus sont Kagni Alem (Lomé 1966 - ), Calixte Beyala (Douala 1961 - ), Daniel Biyaoula (Brazzaville 1953 - ), Florent Couao-Zotti (Pobé 1964 - ), Fatou Diome (Niodior 1968 - ), Eugène Ebodé (Douala 1962 - ), Gaston Paul Effa (Yaoundé 1965 - ), Kossi Efoui (Anfoin 1962 - ), Alain Mabanckou (Pointe Noire 1966 - ), Patrice Nganang (Yaoundé 1970 - ), Abdourhamane Waberi (Djibouti 1965

- ), etc. Certes, le problème de leur catégorisation demeure d'actualité : Jean-Louis Joubert parle d'« une nouvelle vague » <sup>181</sup>, Lydie Moudileno suggère « mouvement littéraire » <sup>182</sup> intégrant la seconde génération, ou préfère « nouvelle génération » comme Papa Samba Diop <sup>183</sup>. Abdourhamane Waberi, quant à lui, parle « des enfants de la postcolonie » <sup>184</sup>. Peu importe le qualificatif : essor et renouveau, telles semblent être les principales tendances de la production romanesque de l'Afrique noire francophone aujourd'hui. De l'avis des spécialistes, plusieurs écrivains africains subsahariens se sont fait connaître et plus de titres ont paru au cours de la dernière décennie, de telle sorte que certains d'entre eux font parfois l'objet de distinction par des jurys littéraires qui, en les récompensant, contribuent à accroître leur visibilité et à faire l'éloge des littératures du Sud. Il n'est donc plus abusif de dire que les écrivains d'origine subsaharienne ont le vent en poupe en France. Aux auteurs inscrits d'assez longue date dans le paysage littéraire hexagonal s'est

ajoutée une nouvelle génération de romanciers dont un critique a dit qu'« elle fait les beaux jours des maisons d'édition françaises »<sup>185</sup>.

Les années 1980 voient l'apparition du roman policier, genre jusqu'alors délaissé<sup>42</sup> et traité comme une sous-littérature en Afrique francophone comme en France<sup>46</sup>. Le polar se montre, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, particulièrement dynamique en [Afrique de l'Ouest](#), avec notamment le Malien [Moussa Konaté](#), figure de l'« ethnopolar »<sup>notes 3,48</sup>. Le roman policier, par son aspect réaliste, permet de montrer une certaine réalité sociale, celle de la marge<sup>49</sup>.

À partir des années 1990, la littérature africaine d'expression française « se diversifie tant sur le plan thématique que sur celui de l'esthétique et de l'écriture<sup>50</sup> » et elle entend explicitement se dégager de son caractère identitaire et revendicatif et aspire à être une littérature se devant de n'être considérée que selon le seul critère de ses qualités intrinsèques<sup>51,42</sup>. Cette revendication est notamment celle d'écrivains africains ou d'origine africaine, nés ou immigrés en Europe, les « négropolitains » ou « afropolitains »<sup>52</sup> et ceux relevant de la « migtitude » qui, à la croisée des cultures, revendiquent de n'être ni purement africains ni totalement occidentalisés<sup>53,54,55</sup>.

### **Tendances au début du XXI<sup>e</sup> siècle**

---

L'édition africaine est limitée, l'essentiel des publications étant réalisées (et lues) en Europe<sup>56,57</sup>. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, un nouvel engouement se fait pourtant sentir, dont témoignent les concours et autres initiatives littéraires à travers le continent<sup>58</sup>. Ainsi, en 2012, le *Salon international du livre d'Abidjan* est-il relancé après huit ans d'éclipse<sup>59</sup>, en 2013 se créent les [Grands prix des associations littéraires](#)<sup>60</sup>, en 2014 est lancé, au Tchad, le festival *Le souffle de l'harmattan*<sup>61</sup>. En 2017, [Conakry](#), capitale de la [Guinée](#), est déclarée « capitale mondiale du Livre 2017 » par l'UNESCO<sup>62</sup>.